

Sujet : [INTERNET] Ma contribution à l'enquête

De : FREBOEUF <freboeuf@gmail.com>

Date : 09/11/2021 09:56

Pour : pref-obs-ep-eolien-croillieres-courcome@charente.gouv.fr

Bonjour,

voilà ma position sur le projet de parc éolien "Croillières-Coucôme" :

Dans le monde actuel, et la France n'y échappe pas, il y a deux enjeux majeurs, essentiels, vitaux, diminuer drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre et protéger la biodiversité.

Le projet porté à l'enquête sur Courcôme tient de ces deux enjeux. En effet, la production d'électricité grâce au vent se fait quasiment sans émission de CO2. Le mouvement naturel de l'air, ce qu'on appelle le vent, engendre une énergie cinétique de flux. Cette énergie est, comme toutes les énergies renouvelables, inépuisable, contrairement aux énergies classiques qui sont des énergies de stock, donc en quantité finies. C'est le cas du charbon, du pétrole, du gaz et de l'uranium. Ces énergies, dites classiques, conventionnelles, ont un inconvénient majeur, c'est qu'elles polluent énormément, le nucléaire aussi, évidemment (fuites de gaz, déchets, effluents, risque majeur d'accident).

L'avantage de l'éolien, c'est qu'il n'y a aucune pollution. Le temps de retour d'une éolienne est, je crois, de 6 mois. C'est à -dire qu'une éolienne met seulement 6 mois à rembourser l'énergie qui a servi à la fabriquer, contrairement au nucléaire, par exemple, où il faut 10 ans. Ça c'est un argument majeur car le temps du changement est venu. C'est maintenant qu'il nous faut développer des énergies propres. Chaque kWh éolien produit, l'est donc quasiment sans émission de CO2. Chaque kWh éolien produit l'est à la place d'un kWh thermique ou nucléaire. D'ailleurs, si c'est si difficile en France d'installer des éoliennes contrairement à d'autres pays, c'est qu'il y a des freins, en particulier de la part des lobbies puissants des énergies classiques.

L'Allemagne, l'Espagne, le Danemark, le Portugal, pour ne citer que 4 pays voisins et amis l'ont bien compris et sont très en avance par rapport à la France. D'ailleurs, le secteur des énergies renouvelables, dont celui de l'éolien, est créateur de beaucoup plus d'emplois que le nucléaire, à investissement égal, le facteur étant de 3 à 4.

Sur l'impact environnemental, on entend n'importe quoi. Jamais les vaches proches d'un parc éolien n'ont mis bas avant terme, jamais les récoltes ont baissé, jamais des tas d'oiseaux ont été trouvés au pied d'une éolienne, jamais des gens sont tombés malades parce qu'ils habitaient près d'une éolienne. Ce qui n'est évidemment pas le cas du nucléaire ou du charbon ...

Enfin, bien entendu il faut respecter les paysages. Mais là, on entre dans le subjectif. Personnellement je trouve les éoliennes très belles. A la campagne, quand je vois des éoliennes, je suis apaisé. D'autres non, et racontent n'importe quoi. Donc, sur ce sujet, il y a des règles qu'il faut appliquer tout simplement. Le nord Charente, certes, possède déjà des parcs éoliens, mais il y a encore beaucoup de possibilités. Rappelons aussi que l'éolien rapporte un peu d'argent aux collectivités qui en ont bien besoin, comme tout le monde le sait. Rappelons aussi que, même si on entend beaucoup les opposants, ceux-ci sont extrêmement minoritaires ; la grande majorité des citoyens est favorable aux énergies renouvelables et à l'éolien en particulier.

En conclusion, je suis très favorable à la réalisation de ce nouveau parc éolien. Qu'il se fasse vite. Ce sera au bénéfice de toutes et tous.

Cordialement

FREBOEUF Laurent

Tél : 06 85 02 99 34

ANGOULEME

Sujet : [INTERNET] projet éolien des Croilières

De : Jean-Pierre PETIOT <j.petiot16@orange.fr>

Date : 09/11/2021 17:21

Pour : pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

Veillez trouver ci-joint ma contribution à l'enquête publique de ce projet.

—Pièces jointes :—

opposition au projet des Croilières.pdf

30 octets

Monsieur,

Veillez accepter mon avis très défavorable au projet éolien des Croilières.

Ce projet ne fait qu'accentuer les désagréments déjà constatés suite à l'implantation des nombreux projets autour de nous.

Voici les quatre objections principales qui justifient cet avis :

1) Les paysages seraient défigurés par l'implantation excessive d'éoliennes et cela n'inciterait pas à venir s'installer dans notre campagne.

2) Ceci entraînerait, en outre, inévitablement, une dépréciation conséquente des habitations déjà existantes sur le site.

3) On ne peut que déplorer l'actuelle sous-estimation délibérée des risques engendrés par les ondes électro-magnétiques et en particulier les basses fréquences et infrasons. Nos voisins allemands sont beaucoup plus sérieux et rigoureux en la matière. L'assemblée des médecins allemands, réunis en congrès à Francfort en mai 2015, a lancé une alerte concernant l'impact néfaste sur la santé de l'implantation d'éoliennes à proximité des habitations. Ce rapport souligne les effets sanitaires néfastes des fréquences éoliennes inférieures à 1 Hz et mentionne leurs effets potentiels même en l'absence de toute rotation des pales, sous la seule action des vibrations solidiennes (vibrations analysables par l'oreille interne) générées par le mât. Ces effets peuvent se propager jusqu'à 10 km. En 2016, les médecins allemands incitaient à arrêter totalement l'éolien. Cf : <http://www.economiamatin.fr/news-eoliennescandale-sante-allemande-interdiction-eolien>

4) L'impact ne touche pas seulement les hommes, mais également les animaux. La survie des oiseaux et des chauves-souris, entre autres, serait menacée par l'implantation exagérée de ces machines.

Les enjeux financiers sont-ils finalement plus importants que la défense de notre santé à tous ?

Je vous remercie, Monsieur le Commissaire enquêteur, pour l'attention que vous porterez à l'avis d'un habitant de La Faye.

Veillez agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.

M. PETIOT Jean-Pierre

Sujet : [INTERNET] Avis sur enquête publique

De : Rémi Evenat <remi.evenat@gmail.com>

Date : 09/11/2021 17:26

Pour : pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Tout d'abord merci beaucoup de solliciter l'avis des personnes concernées par le projet éolien des Croilières.

Habitant de la région, je perçois ce projet de manière positive. Il en va de la volonté de chacun de s'engager dans la transition énergétique pour faire face au réchauffement climatique déjà bien avancé, et toutes les contributions sont les bienvenues.

De plus, ce projet de territoire semble s'intégrer parfaitement à son environnement. Il respecte une distance aux habitations dépassant largement les exigences règlementaires et s'inscrit dans un environnement ciblé où d'après les études réalisées, la biodiversité est faiblement sensible. Pour finir, les retombées fiscales liées à son exploitation permettra de dynamiser le budget des collectivités locales qui en ont bien besoin.

Pour toutes ces raisons, j'affirme **ma position favorable** à l'accueil de ce projet éolien.

En espérant que les nombreux habitants de la région qui sont de mon avis, se joindront à moi dans cette démarche de soutien. En effet, et comme sur de nombreux sujets, la voix des opposants, si peu nombreux qu'ils soient, tend à étouffer celle des personnes qui les soutiennent.

Cordialement,

Rémi Evenat

Sujet : [INTERNET] projet des Croilières

De : Michele PETIOT <michele.petiot16@orange.fr>

Date : 09/11/2021 17:43

Pour : pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

Veillez trouver en pièce jointe ma contribution à cette enquête publique

—Pièces jointes :—

projet éolien des Croilières.pdf

30 octets

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Veillez prendre acte de mon avis défavorable au projet éolien des Croilières

Habitante de La Faye, je constate que la concentration de parcs éoliens alentour entraîne déjà un réel encerclement de notre commune.

Je m'inquiète du devenir de notre paysage rural.

Je m'inquiète de l'impact négatif sur notre patrimoine immobilier.

Puisque ces machines ont une durée de vie limitée, je m'inquiète des conditions de leur démantèlement.

Et surtout, je m'inquiète pour notre santé à tous (oiseaux, chauves-souris, bétail, humains...). Je crains le cumul des nuisances sonores et les dégâts sanitaires des émissions d'infrasons que trop de gens sous-estiment. La cour d'appel de Toulouse a déjà reconnu le 8 juillet 2021 que des éoliennes peuvent être nocives pour la santé dans un village du Tarn à la limite de L'Hérault. Les exploitants du parc éolien vont devoir indemniser les riverains à hauteur de 110 000 euros.

[.https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/des-eoliennes-du-parc-regional-du-languedoc-roussillon-nefastes-pour-des-habitants-du-tarn-1635933761](https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/des-eoliennes-du-parc-regional-du-languedoc-roussillon-nefastes-pour-des-habitants-du-tarn-1635933761)

Faudra-t-il attendre en Charente plusieurs dizaines d'années, comme ce fut le cas de l'amiante, pour qu'on reconnaisse enfin que les risques sanitaires ne sont pas anodins !

L'augmentation disproportionnée de ces aérogénérateurs sur notre territoire serait un vrai désastre.

C'est pourquoi je vous demande, Monsieur, de donner un avis défavorable à ce projet.

Je vous remercie, Monsieur le Commissaire enquêteur, d'avoir porté attention à mon argumentation et je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Mme Petiot Michèle

Sujet : [INTERNET] Observations projet éolien "Les Croilières" à Courcôme

De : STOP EOLIEN 16 <stopeolien16@gmail.com>

Date : 09/11/2021 21:48

Pour : pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

Monsieur Jean-Marie Drouot

Commissaire enquêteur

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Parmi les observations sur l'enquête publique "Les Croilières" figure une contribution de :Louise Bejot. Cette personne est selon le site internet LinkedIn chef de projet pour la société NEOEN. Cette fonction n'est pas mentionnée dans ses observations.

Veuillez, Monsieur le Commissaire Enquêteur prendre en compte cette information.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à mes sentiments le plus respectueux.

Marcel Puygrenier

Correspondant

Stop Eolien 16